



Procès-Verbal Assemblée Générale du CDOS 83

Lundi 11 mars 2018 à 18h

Salle des fêtes

LA FARLEDE

I - Emargements :

1 – Comités sportifs

Représentés : 46 comités votants sur 61 ayant droit de vote.

Athlétisme, aviron, basket-ball, boxe anglaise, clubs omnisports, course d'orientation, cyclisme, cyclotourisme, danse, équitation, escrime, études et sports sous-marins, FFHM haltérophilie, Médaillés JS , FSGT, FFST, football, golf, gymnastique, gymnastique volontaire, handball, karaté, lutte, montagne et escalade, motocyclisme, natation, pétanque et jeu provençal, randonnée pédestre, retraite sportive, roller sport, rugby, ski, spéléologie, sport adapté, sports pour tous EPMM, tennis , tennis de table, tir, tir à l'arc, twirling bâton, UFOLEP, UNSS, USEP, Voile, Vol libre, Volley-ball.

Présents sans droit de vote : 3 comités

Ligue des clubs de la Défense, CDOMS, échecs

Excusés : 8 comités

Bowling, canoe-kayack, sauvetage et secourisme, savate boxe française, sport en entreprise, sport en milieu rural, sport universitaire, squash.

Absents : 7 comités :

Aéronautique, aikido, 2F OPEN JS, base-ball, billard, sports boules, triathlon.

2 – Membres du Comité Directeur

Présents : 16 sur 17

Alain Abert, Marcel Albert, Lexie Buffard, Philippe Cochet, Georges Deli, Gérald Henry, Laurent Labaune, Jean-Marie Lamoulère, Régine Massolo-Heuze, Henry Roig, Jeanne Panse, Jean-Paul Péron, Lucienne Roques, Laurent Sanchez, Jean-Marc Luciani, Christian Gravier-Darnis

Excusé : Michel Coulomb

Membres commissions CDOS : Marc Basacco, Ahmar Benbahlouli, Jean-Pierre Emmanuelli, Robert Leyret, Dominique Marchandise, Gérard Mélo, Jane Puget, Alain Righi, Hervé Tainton, Delphine Vilasi.

3 – Personnalités et partenaires,

Députée : Valérie Gomez-Bassac représentée par Fatiha El Bayid, directrice de cabinet.

DDCS : Arnaud Pouly (Directeur) –Stéphanie Deseez (directrice de service), Margaux Rocco (Inspectrice), Pascal Moura (conseiller d’animation sportive)

Conseil Départemental : Francis Roux (pt de la commission sport) représentant Marc Giraud, Pt du Conseil Départemental.

Communes : Raymond Abrines (maire de La Farlède),

Adjoint(s) aux sports : Anne-Marie Métal (La Crau) –Marc Bénentendi (Pierrefeu,) Solange Chiechio (La Valette), Eric Migliaccio (Sanary), Farid Benalikhoudja (Cavalaire). Chokry Oestlati (chargé de mission sports à Toulon).

CROS : Hervé Liberman , président

Partenaires : SARL Chiarenza, Crédit Agricole

Autres : Pierre Mousain (expert-comptable), Philippe Champourlier (commissaire aux comptes).

A l’exception du rapport moral, tous les documents ont été envoyés par email aux présidents de comités. Le document papier de tous les rapports est fourni aux invités.

Il a été rappelé que chaque comité dispose d’une voix et que les votes par correspondance ou procuration ne sont pas prévus par nos statuts.

II – Déroulement

La présidente Lucienne Roques, ouvre la séance à 18 heures, en invitant les participants à voter pour le complément de membres du comité directeur, (après la modification des statuts votée à la dernière AG), sous le contrôle de la commission électorale, composée de Gérard Melo, Alain Righi et Jean-Pierre Emmanuelli.

Les fiches de motivations de 3 candidats ont été envoyées au préalable à tous les comités et sont aussi affichées sur des panneaux à l’entrée.

Pendant les votes, la présidente accueille les personnalités en remerciant officiellement tous les participants et notamment Raymond Abrines maire de La Farlède pour l’accueil dans cette salle des fêtes. Elle rappelle le programme de la matinée.

Elle demande trois volontaires pour dépouiller les votes, sous le contrôle de la commission électorale. Se proposent Dominique Baré, Nicolas Souchon, Charles Trignan.

Le quorum de 50% de votants possibles étant atteint (46 comités présents sur 61 ayant droit de vote), l’assemblée peut délibérer valablement.

1 -Accueil par Raymond Abrines, maire de La Farlède, qui souhaite la bienvenue aux participants en rappelant tous les bienfaits du sport pour la société.

2– Approbation du PV de l’AG du 12 mars 2017 **approuvé à l’unanimité.**

3- Rapport moral présenté par la présidente Lucienne Roques, au nom du Comité Directeur :

En deux parties :

- Un rappel des évènements importants de l’année écoulée :
 - Le déménagement dans les locaux dont le CDOS s’est rendu propriétaire pour accueillir la nouvelle Maison des sports.
 - Les évolutions de l’environnement et notamment le fonctionnement des nouvelles collectivités territoriales.
 - L’élection d’un nouveau comité directeur avec l’élaboration d’un projet de mandature.
- L’évocation du projet de la mandature avec 4 priorités :

- La mise en œuvre de réels projets partagés et mutualisés.
- L'évolution indispensable des ressources financières.
- La nécessaire adaptation aux nouveaux territoires.
- Le rôle fondamental de la communication interne et externe.

➤ Conclusion

« En cette période de mutations, nous sommes face aujourd'hui à de beaux challenges à relever. Ce peut être décourageant pour certains et au contraire très motivant pour d'autres.

Pour réussir, il est cependant indispensable, par-delà nos différences, de préserver notre unité, notre solidarité et notre éthique. Il est indispensable d'échanger les idées et les informations pour avancer ensemble.

Nous avons fait la preuve l'année dernière, dans une situation particulière, que cela n'était pas impossible. Nous avons réussi à créer un lieu de rencontres et de partage avec notre nouvelle Maison des sports. Nous allons multiplier les occasions d'échanges à travers tout le département, en restant à votre service.

Vous pouvez compter sur nous et nous espérons pouvoir aussi continuer à compter sur vous dans le cadre d'une réelle volonté citoyenne au service du sport et de l'intérêt général. »

4- Rapport d'activité

Tous les rapports ayant été envoyés avec la convocation à l'AG, un diaporama de synthèse est présenté par Lexie Buffard et Christian Gravier-Darnis, secrétaires généraux.

Ces 2 rapports sont votés à l'unanimité.

5- Rapport financier

- En complément des divers comptes envoyés au préalable, Alain Abert, trésorier, présente un diaporama d'analyse des résultats de l'année (dépenses et produits).
- Pierre Mousain, expert-comptable, présente et commente plus en détail, les documents qui ont aussi été envoyés par mel.

Les résultats de 2017 laissent apparaître un solde positif de 32 905 euros, essentiellement dû aux ressources liées aux activités.

- Intervention du commissaire aux comptes, qui valide l'exactitude des documents fournis.
- Présentation du budget prévisionnel pour 2018, en équilibre à 636 096 € euros.

En l'état actuel, en prévision du retard de versement des subventions (CNDS, Conseil Départemental), la trésorerie devrait nous permettre de faire face à nos charges jusqu'au mois de juin.

Votes

Sont adoptés à l'unanimité par des votes respectifs :

- les résultats et le bilan 2017,
- l'affectation proposée des résultats positifs de 32 905 euros (réserves pour des travaux à la Maison des sports, changement de véhicules),
- le budget prévisionnel 2018 s'élevant à un montant de 636 096 euros

Le montant de la cotisation des adhésions n'est pas modifié.

6- Modification du règlement intérieur :

Suite à la demande d'une commune qui souhaite manifester son intérêt pour le CDOS et d'un club qui n'a pas de comité départemental mais souhaite pouvoir participer à la vie du CDOS, le Comité Directeur propose de les positionner comme membres bienfaiteurs. Cela suppose les modifications de notre règlement intérieur que nous soumettons au vote de l'Assemblée Générale.

Modification de l'Article 3.1 du RI :

Texte d'origine à modifier : « Membre bienfaiteur : personne physique ou morale qui a contribué ou contribue au développement et au rayonnement du CDOS, par des actions bénéfiques au plan financier. »

Proposition de nouveau texte :

« Membre bienfaiteur : personne physique ou morale qui a contribué ou contribue au développement et au rayonnement du CDOS, en s'acquittant notamment d'une contribution financière spécifique définie par le comité directeur. Les associations sportives n'étant pas représentées par un comité départemental lui-même adhérent au CDOS, ainsi que les collectivités territoriales, peuvent devenir membres bienfaiteurs. »

Modification Article 4.2 du RI :

Texte d'origine à modifier : « Les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs sont exempts de cotisation. »

Proposition de nouveau texte : « Les membres d'honneur sont exempts de cotisation. Les membres bienfaiteurs doivent s'acquitter d'une contribution dont le montant et les conditions sont définies par le comité directeur. »

Le débat avec la salle porte sur :

- des réticences concernant une demande de participation financière à fixer,
- la demande de garanties concernant les clubs appartenant aux comités départementaux adhérents du CDOS, qui ne peuvent évidemment pas être concernés par ces mesures.

Votes : Les modifications sont adoptées par 32 voix avec 8 abstentions et 3 contre.

7 – Rappel de 3 éléments fondamentaux du projet de mandature :

- Sport et tourisme au plan économique : (Georges Deli vice-président). Avec la nécessité de trouver de nouvelles sources de financements, une recherche est menée pour prendre en compte l'activité touristique, très importante dans la Var, en rappelant l'apport du sport fédéré dans ce domaine. Des documents seront fournis aux comités pour valoriser cet apport et développer ce secteur.
- Adaptation aux diverses communautés territoriales (Philippe Cochet vice-président) : mise en place de 15 « référents » dans 8 communautés sur 13 pour commencer, avec des missions définies. Ce sont nos correspondants dans le département au plus près du terrain.
- Communication (Jean-Paul Peron vice-président). Il est rappelé l'impact de la communication et notamment des réseaux sociaux, avec la mise en place de notre site renouvelé et la nécessité indispensable d'informer le CDOS pour promouvoir la vie sportive du Var

8– Résultats des élections au Comité Directeur (3 candidats) :

Gérard Melo, président de la commission électorale annonce les résultats du vote à bulletins secrets :

- Seuls 43 comités ont participé au vote. Chaque comité disposant d'une voix, la majorité absolue de 22 voix est requise au 1^{er} tour de scrutin.

- **Sont élus au premier tour :**

Marc Basacco : 41 voix

Chokri Ouestlati : 39 voix

Jane Pujet : 43 voix

Félicitations à tous les 3.

9– Interventions des personnalités

Hervé Liberman (représentant du CROS PACA en cours de constitution)

Francis Roux (président de la commission sports et jeunesse du département)

Arnaud Pouly (Directeur DDCS) félicite le CDOS pour la qualité du travail de tous et des projets menés.

10- Clôture de l'AG par la présidente à 20h30

La présidente remercie tous les participants et les intervenants.

Elle invite les nouveaux élus (qui étaient déjà dans des commissions), à poursuivre leur contribution au projet de la nouvelle mandature pour sa réussite.

Elle invite enfin tous les participants au cocktail « déjeunatoire » pour un moment de convivialité.

La Présidente



Lucienne Roques

La Secrétaire Générale



Lexie Buffard